GUIDE D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

L'esprit d'entreprendre au collégial

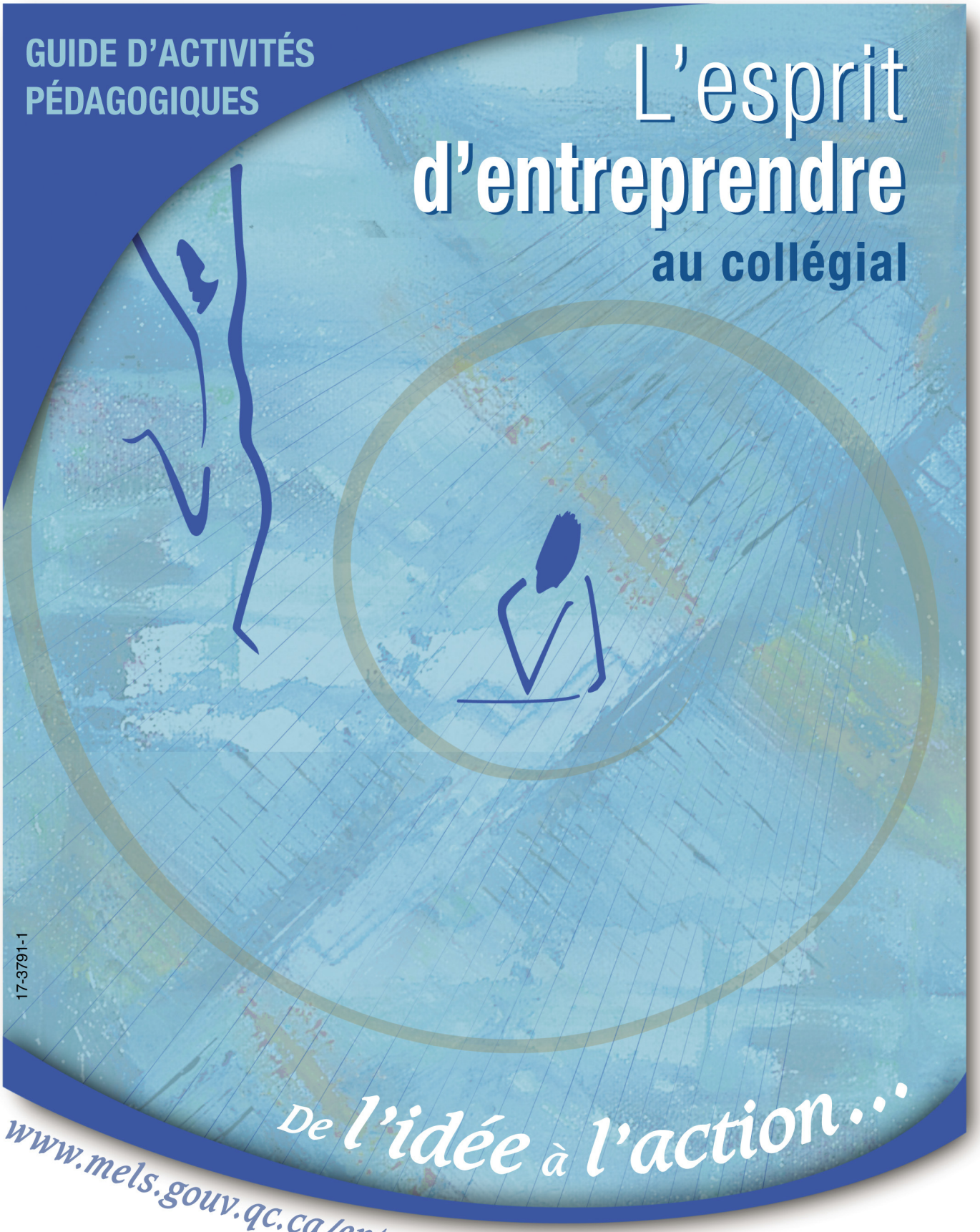

17-3791-1

De l'idée à l'action...

www.mels.gouv.qc.ca/entrepreneuriat

Québec

GUIDE D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Coordination PIERRE DUCHAINE
Direction de la formation continue du soutien
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Directrice du projet BRIGITTE BOURDAGES
Coordonnatrice
Formation continue
Cégep de Saint-Hyacinthe

Rédaction, coordination et réalisation du projet LISE LECOURS
Conseillère pédagogique
Responsable du dossier entrepreneuriat
Cégep de Saint-Hyacinthe

Rédaction (chapitre 6) LINE HOUDE
Conseillère pédagogique
Commission scolaire de la Capitale
et l'équipe du Projet CAPE aux secteurs primaire, secondaire et formation professionelle

Édition et mise en page LOUISE ST-GERMAIN
Consultante en bureautique

Idée originale graphique GINETTE MORNEAU
Directrice artistique
VERSICOLORE
Design graphique enr.

Rédaction et révision linguistique BERNARD BOYER
Consultant

Relecture CHANTAL BARBEAU
Agente de bureau
Cégep de Saint-Hyacinthe

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006
ISBN 978-2-550-47789-1 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-47790-7 (PDF)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006
Réimpression – mars 2008 07-01054

Dans cet ouvrage, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Note au lecteur

La première section présente le guide pédagogique qui situe l'ensemble des activités pédagogiques à valeur entrepreneuriale.

Les onglets suivants proposent les outils développés pour chacune des activités pédagogiques à valeur entrepreneuriale.

Finalement, dans le dernier onglet, des propositions sont faites pour l'offre d'une formation générale complémentaire en entrepreneuriat.

Chacun des onglets présente un document autonome que l'on retrouve en format électronique sur le portail entrepreneurial à l'adresse suivante : www.mels.gouv.qc.ca/entrepreneuriat.

L'esprit d'entreprendre au collégial

Guide pédagogique

17-3791-1

De l'idée à l'action...

www.mels.gouv.qc.ca/entrepreneuriat

Québec

GUIDE PÉDAGOGIQUE

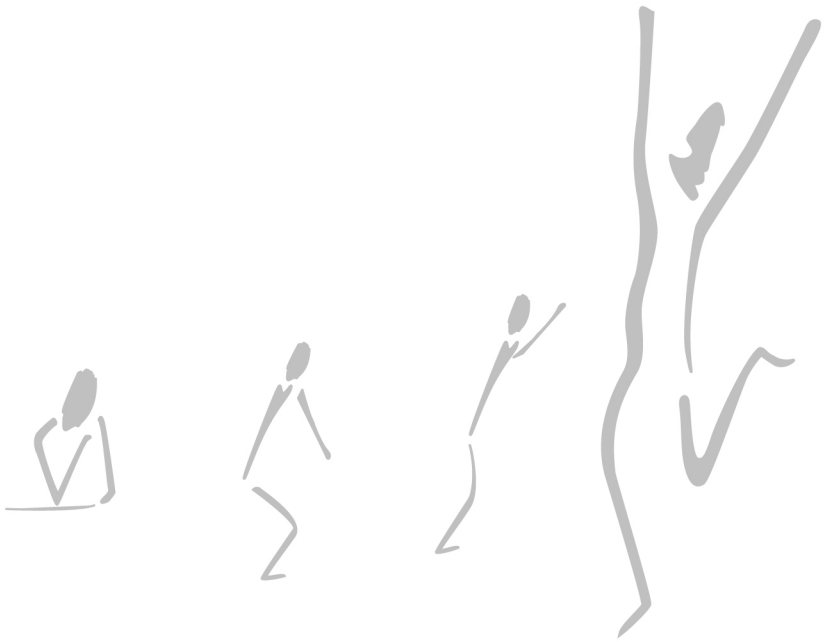

L'esprit d'entreprendre au collégial 2006

GUIDE PÉDAGOGIQUE

Coordination PIERRE DUCHAINE
Direction de la formation continue du soutien
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Directrice du projet BRIGITTE BOURDAGES
Coordonnatrice
Formation continue
Cégep de Saint-Hyacinthe

Rédaction, coordination et réalisation du projet LISE LECOURS
Conseillère pédagogique
Responsable du dossier entrepreneuriat
Cégep de Saint-Hyacinthe

Rédaction (chapitre 6) LINE HOUDE
Conseillère pédagogique
Commission scolaire de la Capitale
et l'équipe du Projet CAPE aux secteurs primaire, secondaire et formation professionelle

Édition et mise en page LOUISE ST-GERMAIN
Consultante en bureautique

Idée originale graphique GINETTE MORNEAU
Directrice artistique
VERSICOLORE
Design graphique enr.

Rédaction et révision linguistique BERNARD BOYER
Consultant

Relecture CHANTAL BARBEAU
Agente de bureau
Cégep de Saint-Hyacinthe

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006

Réimpression – mars 2008 07-01054

Dans cet ouvrage, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

PRÉAMBULE

Ce guide pédagogique a été réalisé grâce au soutien financier obtenu dans le cadre du *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, coordonné par le Secrétariat à la jeunesse du ministère du Conseil exécutif*. Il propose un ensemble d'activités pédagogiques en lien avec les divers programmes de formation collégiale. Les enseignants y trouveront différents outils leur permettant de développer des qualités entrepreneuriales chez les étudiants, qualités qui sont, de fait, des qualités essentielles et inhérentes à la réussite scolaire.

Il est important de souligner que ce guide présente des activités pédagogiques développées pour s'intégrer dans tous les programmes. Tout en s'appuyant sur les principes de la pédagogie active, l'enseignant pourra facilement faire le lien avec son programme de formation, qu'il soit de la formation générale, d'un programme préuniversitaire ou d'un programme technique. Des objectifs spécifiques à chaque activité visent à sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat, aux valeurs entrepreneuriales et à les outiller en vue de la réalisation d'un projet entrepreneurial.

Il faut également préciser que ce guide a été validé auprès d'une équipe multidisciplinaire composée d'enseignants provenant de différents programmes d'études, de conseillers pédagogiques, de spécialistes du monde de l'entrepreneuriat individuel et collectif, d'entrepreneurs et d'intervenants du monde socioéconomique.

Nous vous invitons donc à découvrir le goût d'entreprendre à travers la mise en œuvre de différentes activités qui éveilleront chez les étudiants de tous les programmes d'études une passion pour le développement de projets de différentes natures leur permettant de développer des compétences profitables non seulement en tant que futur entrepreneur, mais également comme citoyen engagé dans la société.

REMERCIEMENTS

La publication de cette trousse d'activités pédagogiques à valeur entrepreneuriale a été rendue possible grâce au soutien financier obtenu dans le cadre du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, coordonné par le Secrétariat à la jeunesse du ministère du Conseil exécutif (www.defi.gouv.qc.ca).

Cette trousse d'activités pédagogiques vise notamment à soutenir les initiatives du personnel enseignant dans la vulgarisation des compétences entrepreneuriales et à l'outiller à cet effet. Elle constitue une précieuse aide pédagogique pour le personnel enseignant qui voudrait garder vivante ou développer davantage la fibre entrepreneuriale chez leurs étudiants afin de mieux les préparer à affronter les nombreux défis qui les attendent.

En tant que responsables de ce projet, nous voulons d'abord remercier le Cégep de Saint-Hyacinthe pour la réalisation de ce mandat. De façon plus particulière, nous voulons exprimer notre gratitude et notre satisfaction du travail accompli à mesdames Lise Lecours et Brigitte Bourdages du Cégep de Saint-Hyacinthe pour la qualité exceptionnelle du travail qu'elles ont accompli, depuis le dépouillement de la documentation existante jusqu'à la sélection des éléments de contenu et de la production proprement dite de ce matériel pédagogique.

Nous tenons aussi à remercier les membres du Comité de validation, dont les noms figurent aux pages suivantes, qui ont collaboré aux travaux menant à la publication de cet ouvrage et qui par leur travail et, bien entendu, par leurs commentaires ont permis d'enrichir grandement cette documentation et de la rendre plus respectueuse de la réalité des personnes qui l'utiliseront.

En terminant, nous souhaitons aussi remercier toutes les personnes qui ont contribuées de près ou de loin à la réalisation de cette trousse qui vous sera, nous le souhaitons, d'une très grande utilité.

Jean Noël Vigneault
Directeur de la formation continue et du soutien
Secteur de la formation professionnelle
et technique et de la formation continue
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Jean-Paul Riverin
Chef de service Entrepreneuriat
Secrétariat à la Jeunesse
Ministère du Conseil exécutif

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

CYIMPAYE, Donatilla	Analyste-conseil	Secrétariat à la jeunesse

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DES LOISIRS ET DU SPORT

VIGNEAULT, Jean-Noël	Directeur	Direction de la formation continue et du soutien
DUCHAINE, Pierre	Responsable de l'entrepreneuriat	Direction de la formation continue et du soutien
BOULANGER, Raymond	Responsable de programmes	Direction de l'enseignement collégial
MICHON, Lucie	Chef de service	Direction générale des programmes et du développement
VÉZINA-ROY, François	Chef de service	Direction générale des programmes et du développement
BÉRUBÉ, Andrée	Agente de recherche et de planification socioéconomique	Direction de l'enseignement collégial

MILIEU DE L'ENTREPRENEURIAT

CARRIER, Lorraine	Coordonnatrice – dossier jeunesse et éducation coopérative	Conseil de coopération du Québec
RUEL, Claude	Directeur	Institut de stratégie et de pédagogie en entrepreneuriat
RIVERIN, Nathaly	Directrice – Centre de vigie et de recherche sur la culture entrepreneuriale	Fondation de l'entrepreneurship
TOUZEL, Pierre	Directeur au développement	Association des clubs entrepreneurs étudiants

ORGANISMES SOCIOÉCONOMIQUES

GAGNON, Sagette	Agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse	Carrefour Jeunesse Emploi Maskoutain

ENTREPRENEURS

LETENDRE, Éric	Propriétaire	STE Services Techniques
LEMONDE, Geoffroy	Propriétaire	Boutique Anneaux du temps

MILIEU DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

SYLVESTRE, Chantal	Enseignante et personne ressource en entrepreneuriat	Cégep de Granby
MARTIN, Isabelle	Étudiante	Cégep de Granby
THOMAS, Luc	Conseiller à la vie étudiante – Volet entrepreneuriat	Collège Montmorency
THERRIEN, Benoit	Étudiant	Collège Montmorency
LEBLANC, Pierre	Conseiller pédagogique	Cégep de Victoriaville
LANDRY, Denise	Enseignante – Techniques de gestion de commerce	Cégep de Victoriaville
LEMIRE, Kasandra	Étudiante	Cégep de Victoriaville
PAPILLON, Guy	Directeur des études	Cégep de Saint-Hyacinthe
CHASSÉ, Eric	Conseiller pédagogique	Cégep de Saint-Hyacinthe

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 11

1. RÉTROSPECTIVE DE L'ENTREPRENEURIAT AU COLLÉGIAL 12

2. MILIEU COLLÉGIAL ET DÉFI DE L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE 14

3. RENOUVEAU COLLÉGIAL ET ENTREPRENEURIAT 15

4. ENTREPRENEURIAT : COMPRÉHENSION 17

5. NOTION DE PROJET 18

6. EXPÉRIENCE DU PROJET ENTREPRENEURIAL AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE 19

7. RÔLE DE L'ENSEIGNANT AU COLLÉGIAL 20

8. CONTEXTE DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES AU COLLÉGIAL 24

   8.1 Vers un cours à valeur entrepreneuriale 25

   8.2 Vers un programme d'études à valeur entrepreneuriale 26

   8.3 Vers un cégep entreprenant 27

9. GUIDE D'ACTIVITÉS 28

9.1 Structure des guides d'activités 29

9.2 Activités ponctuelles d'éveil à l'entrepreneuriat 30

9.3 Projet entrepreneurial 33

9.4 Formation générale complémentaire en entrepreneuriat 36

CONCLUSION 37

ANNEXE 1 : Piste de réflexion – Vers un cégep entreprenant 38

ANNEXE 2 : Méthodologie d'élaboration du guide d'activités 41

BIBLIOGRAPHIE 43

INTRODUCTION

Les mutations profondes survenues au cours des dix dernières années qui affectent particulièrement l'économie, le marché du travail et conséquemment les compétences exigées par les employeurs à l'égard de leurs employés, ont commencé à influer grandement sur le réseau collégial dont la mission première est de diplômer des étudiants en les outillant pour affronter les défis qui les attendent. Nulle maison d'enseignement, nul étudiant ne peuvent, en effet, ignorer les nombreux défis que représentent la mondialisation, la concurrence farouche, les changements fréquents d'emploi, la nécessité grandissante de créer son propre emploi ou de travailler à l'extérieur de sa province ou de son pays, l'importance accordée au savoir-agir, aux nouvelles technologies et à la connaissance d'une deuxième ou troisième langue, etc.

Dans toute cette évolution où la formation et l'économie sont intimement liées, l'esprit d'entreprendre et la culture entrepreneuriale apparaissent (même si c'est peut-être devenu un poncif de le dire) comme des valeurs incontournables dont le milieu scolaire en général devra s'imprégner davantage au cours des prochaines années; c'est pourquoi, s'inscrivant d'emblée dans les orientations du Défi de l'entreprenariat jeunesse, le MELS a conçu ce guide qui permettra aux institutions et aux professeurs de passer de « l'idée à l'action » afin de développer l'esprit d'entreprendre au sein de notre société.

Vous y retrouverez d'abord un bref rappel diachronique des réalisations des cégeps en matière d'entrepreneuriat, surtout depuis le renouveau collégial; ensuite diverses références aux axes d'intervention du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et au mandat confié aux divers ordres d'enseignement; et finalement un guide d'activités qui s'arriment à la réalité collégiale et aux préoccupations des enseignants qui auront la responsabilité d'intégrer ces activités dans leur cours respectif. Ce guide propose des outils pratiques aux enseignants préoccupés par cette réalité.

1. RÉTROSPECTIVE DE L'ENTREPRENEURIAT AU COLLÉGIAL

- *Évolution du monde du travail et rehaussement des exigences.*
- *Une culture entrepreneuriale en émergence.*

L'utilisation d'activités à valeur entrepreneuriale à des fins éducatives n'est pas nouvelle en soi, même si le phénomène n'existe pas encore de façon systématique et généralisée. En effet, plusieurs collèges, au fil des années, ont su implanter, avec grand succès, différents types d'activités à valeur entrepreneuriale surtout dans les programmes rattachés au domaine de l'administration. Si on procédait à un relevé exhaustif de toutes ces activités ponctuelles, on serait agréablement surpris des résultats obtenus. Ces activités ne sont peut-être pas toujours gérées et supervisées par les instances pédagogiques des collèges concernés, mais de nombreuses ressources s'y sont engagées à fond avec des résultats probants. En toute justice pour certains précurseurs, il faut rendre aussi hommage à plusieurs enseignants qui, au cours des 40 années d'existence du réseau collégial, ont su user d'une pédagogie proactive par laquelle des étudiants avaient à réaliser des projets et des activités à coloration entrepreneuriale.

On peut aussi retrouver, dans un passé récent, une véritable amorce d'implantation d'une culture entrepreneuriale dans les Services de la formation continue. Au cours des années 1986 à 1995, ces services organisaient, en partenariat avec les agents économiques du milieu, les Centres d'emploi du Canada et Emploi-Québec, des concours de démarrage d'entreprise qui comprenaient promotion, formation, encadrement, aide à la rédaction du plan d'affaires, mentorat, conférences, bourses, parrainage, lancement d'entreprise et création de réseaux de jeunes entrepreneurs. Plusieurs collèges possédaient même leur propre Centre de création d'entreprises ou leur incubateur d'entreprises. Cette expertise est encore bien vivante dans les collèges puisque de nombreuses ressources associées à ces activités d'alors (enseignants, conseillers pédagogiques, directeurs ou coordonnateurs) continuent à œuvrer dans les collèges.

Ce constat de l'existence, disons embryonnaire, d'une culture entrepreneuriale dans l'ensemble du réseau collégial confirme que les Collèges sont de plus en plus sensibilisés à l'importance d'un enseignement qui tienne compte du virage entrepreneurial qu'ils doivent prendre : de plus en plus d'agents éducatifs du réseau collégial sont en accord avec Louis Jacques Filion qui affirme avec raison que « *nous évoluons rapidement vers des configurations de l'organisation du travail* ***où les individus vont devoir faire preuve de plus en plus d'autonomie, de créativité, d'esprit entrepreneurial*** *[…] alors que l'éducation est demeurée trop centrée sur la transmission de savoirs*[1] » et que : « *Nous vivons dans un monde où existent de plus en plus de travailleurs*

[1] Louis Jacques Filion, *Pour une vision inspirante en milieu scolaire,* Cap-Rouge, Les Presses Inter Universitaires, 2005, p. 22.

autonomes, de microentreprises et de petites entreprises. Les gens sont appelés à adopter des attitudes de plus en plus entrepreneuriales, même ceux qui vont faire carrière dans les grandes organisations privées ou publiques[2]**».** Il n'est donc pas étonnant de constater que, dans cette économie du savoir où nous évoluons, les employeurs recherchent des employés chez qui on retrouve les mêmes compétences ou qualités que celles qui caractérisent les entrepreneurs. C'est ainsi que, dans la plupart **des projets éducatifs** des collèges, l'on retrouve depuis longtemps des valeurs inhérentes aux qualités de l'entrepreneur : **sens des responsabilités, initiative, créativité, débrouillardise, autonomie, persévérance, etc**. Ce sont ces valeurs que les enseignants ont commencé à véhiculer à travers leurs cours et leurs activités d'apprentissage afin que les étudiants réussissent leurs études et accèdent au marché du travail avec la capacité de s'y insérer harmonieusement grâce à l'ensemble des compétences acquises.

Malgré toutes ces réussites, le réseau collégial a encore **d'immenses pas à faire** pour stimuler les valeurs entrepreneuriales chez les étudiants, car les actuels projets ou activités liés à l'entrepreneuriat ne sont pas toujours intégrés dans les divers programmes, ne font pas partie d'une stratégie pédagogique globale et sont souvent considérés comme du para ou du périscolaire. Aussi, à l'instar des autres ordres d'enseignement, le réseau collégial est-il interpellé directement par le plan d'action triennal 2004-2005-2006 du *Défi de l'entreprenariat jeunesse*. Nous croyons que le réseau collégial est prêt à relever ce défi et à implanter **graduellement** cet esprit d'entreprendre et cette culture entrepreneuriale chez le plus grand nombre d'étudiants possible et que le Gouvernement du Québec a raison de miser sur l'expertise des enseignants et de l'environnement pédagogique du réseau collégial pour ce faire.

- *Présence des caractéristiques entrepreneuriales dans les projets éducatifs des collèges.*

- *Vers des activités à valeur entrepreneuriale dans les programmes d'études.*

[2] Louis Jacques Filion, *Pour une vision inspirante en milieu scolaire,* Cap-Rouge, Les Presses Inter Universitaires, 2005, p. 38.

2. MILIEU COLLÉGIAL ET DÉFI DE L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE

- *Vers le développement d'une véritable culture entrepreneuriale chez les jeunes.*

Pour toutes les personnes qui ne seraient pas encore familières avec le plan d'action triennal 2004-2005-2006 du *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*, rappelons, d'entrée de jeu, qu'il *« s'inscrit dans le prolongement d'une décision gouvernementale axée sur le développement d'une véritable culture de l'entrepreneuriat et la promotion des valeurs qui y sont liées auprès des jeunes de toutes les régions du Québec[3] »*.

Avant d'aborder les trois axes d'intervention ciblés par le Gouvernement du Québec dans son plan d'action triennal, il convient de rappeler deux des lignes directrices qui fondent l'articulation des axes proposés et auxquels **nous sommes appelés à souscrire comme réseau d'enseignement :**

- ***« La promotion de la culture entrepreneuriale et le développement de l'entreprenariat constituent des facteurs essentiels au développement socio-économique du Québec.***
- ***La culture entrepreneuriale favorise le développement d'habiletés et de valeurs qui permettent d'acquérir des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-agir qui sont profitables aux futurs employeurs et employés, en somme, à tous les citoyens[4] ».***

C'est à partir de ces postulats de base que le Gouvernement du Québec précise les trois axes d'intervention qui sont au cœur du *Défi de l'entreprenariat jeunesse* :

- ***« axe 1 : reconnaître l'école comme un élément essentiel au renforcement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes.***
- ***axe 2 : créer un environnement propice à l'émergence d'une véritable culture entrepreneuriale chez les jeunes.***
- ***axe 3 : fournir des stratégies efficaces, accessibles et adaptées aux besoins des jeunes et des futurs entrepreneurs pour réaliser leur projet d'entreprise[5] ».***

Afin de permettre et de favoriser l'implantation de cette culture entrepreneuriale et de fournir aux enseignants les outils pédagogiques requis, le Gouvernement du Québec a confié aux milieux scolaires le mandat suivant : *« Concevoir et diffuser, dans le cadre des programmes scolaires du primaire, du secondaire (incluant la formation professionnelle) et du collégial, des outils de sensibilisation à l'entrepreneuriat[6] »*.

Bien conscient que le succès de ce mandat repose, en grande partie, sur les épaules des enseignants des trois ordres d'enseignement, le Gouvernement du Québec entend, par la

[3] *Défi de L'entrepreneuriat jeunesse, Plan d'action triennal 2004-2005-2006,* Québec, Gouvernement du Québec, 2004, p. 7.
[4] *Ibidem* p. 7.
[5] *Ibidem* p. 13.
[6] *Ibidem* p. 15.

présente mesure, bâtir des aides didactiques qui permettront aux enseignants de véhiculer les valeurs entrepreneuriales à travers diverses activités qui favoriseront le développement de la culture de l'entrepreneuriat et de compétences reliées à cette culture. Il ne s'agit pas au niveau collégial d'implanter une pédagogie par projet, mais plutôt d'insérer, dans ses activités d'apprentissage, des activités et des projets qui contribuent à l'émergence de qualités dites entrepreneuriales et ultimement à la création d'entreprises. **Il importe de bien comprendre que le mot projet ne se limite pas à la création d'entreprises bien qu'il y trouve une expression de plénitude : bien d'autres projets représentent des initiatives qui s'avéreront les prémices d'un comportement entrepreneurial qui serviront aux étudiants toute leur vie.** C'est ainsi qu'il faut comprendre le souci ministériel dans l'énoncé suivant : *« la présente mesure, en s'appuyant sur l'expertise du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, tend à outiller convenablement les enseignants de ces trois ordres d'enseignement. Elle aidera à concevoir des activités pédagogiques qui véhiculeront, d'une manière efficace, la notion d'entrepreneuriat individuel et collectif auprès des élèves. L'objectif à atteindre est de soutenir les initiatives des enseignants*[7] *».*

- *Soutenir les initiatives des enseignants dans la mise en place d'activités pédagogiques véhiculant les notions d'entrepreneuriat collectif et individuel.*

[7] *Défi de L'entrepreneuriat jeunesse, Plan d'action triennal 2004-2005-2006,* Québec, Gouvernement du Québec, 2004, p. 15

3. RENOUVEAU COLLÉGIAL ET ENTREPRENEURIAT

Par l'approche par compétences, le MELS s'est donné, depuis plusieurs années, des cibles non plus centrées sur le contenu, mais sur son utilisation par les étudiants et, ce faisant, il a misé sur le savoir-agir qui permet l'intégration des connaissances, des habiletés et des attitudes acquises et leur utilisation dans des situations données. Les programmes préuniversitaires et techniques comprennent tous une formation générale obligatoire qui vise l'acquisition et le développement d'**habiletés génériques** ainsi que l'appropriation de **qualités** et **d'attitudes** parmi lesquelles figurent **:**

- **l'autonomie;**
- **le sens critique;**
- **la conscience de ses responsabilités;**
- **l'ouverture d'esprit;**
- **la créativité;**
- **l'ouverture sur le monde.**

- *Habiletés génériques, qualités et attitudes de la formation générale.*

Par ailleurs, la composante de formation spécifique de tous les programmes techniques vise à :

- *« Favoriser **l'intégration** de la personne à la vie professionnelle.*
- *Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels, soit :*

- *Buts généraux de la formation spécifique.*

- *Finalités et intentions de la formation collégiale.*

- *L'entrepreneuriat comme valeur éducative.*

- *Entrepreneuriat comme thème transdisciplinaire.*

  - *lui permettre de* ***développer son autonomie****…;*
  - *lui permettre de développer sa faculté d'expression,* ***sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise****;*
  - *lui permettre d'adopter des* ***attitudes essentielles*** *à son succès professionnel, de développer* ***son sens des responsabilités*** *et de viser l'excellence.*

- *Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :*
  - *lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des* ***changements****;*
  - *lui permettre de se donner les moyens pour gérer sa carrière,* ***notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship[8] ».***

Nous pourrions, de la même façon, reprendre chacun des programmes d'études collégiales préuniversitaires et y retrouver, à l'intérieur de chacun, des finalités et objectifs similaires à ceux libellés ci-dessus. Il apparaît donc superfétatoire d'insister davantage sur les buts de la formation générale, préuniversitaire et technique, sinon pour conclure que les finalités et les intentions de la formation collégiale correspondent en plusieurs points aux dimensions et au profil de l'entrepreneuriat comme valeur éducative. Les divers ordres d'enseignement ont donc la responsabilité de faire en sorte que les étudiants, tout au long de leur cursus de formation, poursuivent incessamment l'acquisition *« de compétences et d'attitudes qui ne relèvent pas exclusivement du domaine des disciplines et qui doivent être présentes dans l'ensemble des activités éducatives…[9] ».*

Il ne s'agit pas ici de dresser la liste des ces compétences transdisciplinaires ou de les classifier, mais de souligner que certaines concernent directement l'entrepreneuriat : entreprendre un projet (compétence intellectuelle), organiser un projet (compétence méthodologique), développer l'esprit d'entreprendre (compétence liée aux attitudes et comportement), rédaction du plan d'affaires (compétence linguistique et autres compétences disciplinaires et multidimensionnelles), etc. On peut même considérer l'entrepreneuriat comme un thème transdisciplinaire au même titre que les nouvelles technologies de l'information et des communications. Comme le disait Erkki Liikanen : *« L'entrepreneuriat est désormais reconnu* ***comme une attitude de base qui peut être acquise dans le cadre de l'apprentissage tout au long de sa vie*** *[…] le rôle majeur que peuvent jouer l'éducation et la formation a été mis en évidence à de nombreuses occasions »[10].* Nous croyons que les ordres d'enseignement, particulièrement le collégial, peuvent apporter une contribution majeure au développement global de la personne, à l'esprit d'entreprendre, à la stimulation de l'économie et,

[8] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *La formation professionnelle et technique,* [en ligne] [http://www2.inforoutefpt.org/publications/listesecteurs.asp] (8 mai 2006).

[9] *L'École tout un programme (énoncé politique éducative),* Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, 1997.

[10] Commission européenne, *Vers la création d'une culture entrepreneuriale,* Belgique, 2004, p. 3.

partant, au développement des régions. À cet égard, l'entrepreneuriat comme valeur éducative, représente une avenue privilégiée pour les années à venir et un véritable projet de société pour le Québec de demain.

4. ENTREPRENEURIAT : COMPRÉHENSION

Il est difficile de donner une définition juste, précise et complète de la notion d'entrepreneuriat. Mentionnons que ce terme comprend plus d'une acception. À des fins d'activités pédagogiques axées sur la réalisation de projet, nous allons le considérer au sens large (qui englobe bien sûr le sens plus spécifique). Il peut être de nature individuelle, collective, coopérative ou sociétale.

- *Entrepreneuriat de nature individuelle, collective, coopérative ou sociétale.*

DÉFINITION STRICTE : ***« fonction d'une personne qui mobilise et gère des ressources humaines et matérielles pour créer, développer et implanter des entreprises »***[11].

DÉFINITION ÉLARGIE : ***« ensemble de qualités et d'attitudes qu'on associe habituellement à l'esprit d'entreprise. Quand on fait abstraction de l'entrepreneuriat spécifique (c'est-à-dire de ses aspects matériel et concrets) pour ne considérer que la propension à entreprendre, il est clair que celle-ci avec les caractéristiques qui l'accompagnent et avec les conditions qui en permettent l'émergence, constitue une culture dont la valeur pédagogique n'échappe à personne et à laquelle il est éminemment souhaitable de permettre l'accès du plus grand nombre***[12] ***».***

- *Culture entrepreneuriale constituée de qualités et d'attitudes exprimant la volonté d'entreprendre et de s'engager pleinement.*

Pour Pelletier : *« La culture entrepreneuriale serait en effet constituée de qualités et d'attitudes exprimant la volonté d'entreprendre et de s'engager pleinement dans ce que l'on veut faire et mener à terme :*

- *autonomie;*
- *créativité;*
- *esprit d'initiative;*
- *confiance en soi;*
- *leadership;*
- *esprit d'équipe;*
- *sens de l'effort;*
- *responsabilité;*
- *solidarité;*
- *persévérance.*

On pourrait donc considérer comme éducative et propice au développement entrepreneurial toute activité pédagogique individuelle ou collective favorisant leur mise à contribution[13] *».*

La gamme des activités pédagogiques propices au développement de cet esprit d'entre-

[11] OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, [en ligne]. [http://olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliothèque/officialisation/terminologie/fiches/1298933.html] (6 décembre 2005).

[12] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Invitation à la culture entrepreneuriale. Guide d'élaboration de projet à l'intention du personnel enseignant,* p. 8, [en ligne] [http://www.inforoutefpt.org/mse/documents/guidemesure_fr_compl.pdf] (14 septembre 2006).

[13] *Ibidem* p. 8.

prendre demeure très étendue : il appartiendra aux enseignants et autres agents éducatifs de les choisir en fonction de leurs cours, de leur programme, des compétences à acquérir et **des intérêts des étudiants**. Ces activités pourront prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

- *Activités ponctuelles d'éveil à l'entrepreneuriat.*

- *Projet de différentes natures.*

- activités ponctuelles d'éveil à l'entrepreneuriat;
- projet événementiel;
- projet culturel ou artistique;
- projet sportif ou de loisirs;
- projet communautaire;
- projet de création d'une entreprise;
- projet technologique;
- projet scientifique;
- projet d'organisation d'activités syndicales;
- projet de travail autonome;
- projet d'économie sociale;
- etc.

En examinant cette liste d'activités possibles, nous remarquons immédiatement la diversité des types de projet; cependant ces projets auront avantage à être précédés de certaines activités d'éveil à l'entrepreneuriat qui mettront en évidence et développeront les caractéristiques entrepreneuriales afin d'optimiser les conditions d'élaboration et de réalisation de projets.

5. NOTION DE PROJET

- *Projet*
  - = *agir;*
  - = *entreprendre;*
  - = *aller vers l'avant;*
  - = *se projeter vers l'avant.*

Au cours des dernières années, on a vu surgir dans le vocabulaire pédagogique le terme « projet » qui revient constamment lorsqu'il est question d'éducation : on parle de pédagogie par projets, de projet éducatif, de projet d'affaires, de projet d'école, d'apprentissage par projet, de projet entrepreneurial, de projet de société, d'élaborer un projet, de s'impliquer dans un projet.

Sans vouloir insister trop sur les fondements philosophiques, psychologiques et pédagogiques qui expliquent le sens profond de ce terme et fondent son emploi, il convient toutefois de mentionner qu'il comprend les connotations d'agir, d'entreprendre, de se réaliser en réalisant, d'aller vers l'avant, de se projeter vers l'avenir, etc. Ce n'est pas un hasard si nous parlons de projet éducatif, de projet d'études, de projet d'avenir, etc. En réalité, existence et projet ont la même origine étymologique qui signifie : sortir au-delà de soi, se projeter vers le possible, l'imprévu… Notre existence sera donc « la somme de nos projets » comme le disait le grand philosophe existentialiste Jean-Paul Sartre.

- *Apprentissage par projet.*

À ce stade-ci, il est important aussi de définir les notions d'apprentissage par projet et de projet entrepreneurial puisqu'ils revêtent une importance capitale dans cette culture de l'entrepreneuriat dont il est question :

« APPRENTISSAGE PAR PROJET : expérimenter et comprendre des concepts et des principes par la réalisation de projets, de manière à construire un savoir dans le champ illimité de la connaissance.

PROJET ENTREPRENEURIAL : en plus d'expérimenter et de comprendre les concepts et les principes, le projet entrepreneurial vise à produire de la nouveauté, à innover, à mener des actions en vue d'un bien, d'un service, à créer quelque chose qui a une valeur dans le milieu parce qu'il répond à un besoin[14] ».

- *Projet entrepreneurial.*

[14] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Invitation à la culture entrepreneuriale. Guide d'élaboration de projet à l'intention du personnel enseignant,* p. 28 [en ligne] [http://www.inforoutefpt.org/mse/documents/guidemesure_fr_compl.pdf] (14 septembre 2006).

6. EXPÉRIENCE DU PROJET ENTREPRENEURIAL AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

« L'esprit d'entreprendre au collégial. *De l'idée à l'action… »* a été élaboré en simultanéité avec un projet similaire pour les secteurs du primaire, du secondaire et de la formation professionnelle. Pour les secteurs primaire et secondaire, les guides destinés aux enseignants proposent une vingtaine d'activités pédagogiques entrepreneuriales et divers outils permettant de développer une culture entrepreneuriale dans la classe.

- *Des activités pédagogiques entrepreneuriales et divers outils pour développer une culture entrepreneuriale dans les classes des écoles primaires, secondaires et professionnelles.*

Ces activités pédagogiques s'inscrivent dans le renouveau pédagogique et le développement par compétences. Les enseignants des secteurs d'enseignement du primaire et du secondaire auront, dès janvier 2007, la possibilité de vivre avec leurs élèves des projets entrepreneuriaux qui répondent à des intentions pédagogiques et éducatives en lien étroit avec le développement d'une culture entrepreneuriale à l'école.

Les élèves qui arriveront au collégial au cours des prochaines années seront de plus en plus empreints de cette culture et auront développé un réflexe ou, du moins, un intérêt à vivre des projets signifiants dans lesquels ils détiennent une marge de manœuvre et à travers lesquels ils ont l'occasion de répondre à des problématiques réelles. Innovation, envergure et projet ayant une portée sociale et un impact seront lentement, mais sûrement, des éléments importants pour ces élèves qui auront expérimenté tous les bienfaits d'un projet à teneur entrepreneuriale.

Les activités entrepreneuriales pour le primaire, le secondaire et la formation professionnelle visent également à développer chez les élèves un plaisir à entreprendre et à mener à terme des projets. Ce goût d'entreprendre aura été nourri principalement grâce à un sentiment d'efficacité personnelle grandissant et à l'expérience de la réussite qui engendrent le goût de s'engager dans des défis toujours plus grands, dont celui de ses projets scolaires et professionnels.

Afin de mieux saisir la culture entrepreneuriale développée aux niveaux primaire, secondaire et à la formation professionnelle, nous vous invitons à

consulter les guides produits à l'adresse suivante :
[www.mels.gouv.qc.ca/entrepreneuriat].
Vous pourrez ainsi prendre connaissance des différents types d'accompagnement qui ont été proposés aux enseignants et aux élèves. Ces accompagnements, présentés dans un continuum, ont voulu assurer le développement et l'intégration graduelle des éléments d'une pédagogie entrepreneuriale en proposant de plus en plus de marge de manœuvre dans des productions, dans les stratégies de projets et enfin, dans le recours à des partenaires.

- *Les activités développées spécifiquement pour la formation professionnelle apparaissent comme une source intéressante pour les enseignants de la formation technique.*

Les activités pédagogiques et les productions proposées (produits, services ou événements) nous apparaissent transférables et permettront de connaître et de comprendre la démarche d'une pédagogie entrepreneuriale intégrée à un contenu disciplinaire.

De plus, les activités développées spécifiquement pour la formation professionnelle apparaissent comme une source intéressante pour les enseignants de la formation technique qui ont déjà intégré à leur pratique le développement par compétences et qui ont saisi l'importance de rester à l'affût des besoins reliés aux domaines d'études.

Enfin, nous souhaitons que la culture entrepreneuriale développée au primaire et au secondaire aura semé chez un grand nombre d'élèves le goût et l'esprit d'entreprendre au collégial!

7. RÔLE DE L'ENSEIGNANT AU COLLÉGIAL

Au niveau collégial, **l'enseignant,** tout en faisant partie d'un département et en respectant le plan cadre de son cours**, jouit d'une très grande autonomie** dans l'exercice de sa profession : c'est lui qui élabore le contenu de ses cours, qui choisit ses activités pédagogiques, qui choisit ses méthodes d'enseignement qui permettront aux étudiants d'acquérir les compétences requises et de réussir leurs cours et leur programme afin que ces derniers puissent accéder au nouveau marché du travail et s'y intégrer rapidement sans négliger pour autant des dimensions fondamentales comme la formation civique, le développement de la personne, l'ouverture au monde, la culture, etc. On pourrait même faire un parallèle intéressant entre l'entrepreneur, l'étudiant et l'enseignant. D'une part, plusieurs étudiants affirment entreprendre des études supérieures et c'est ce que la formation collégiale et universitaire leur offre. En fait, l'étudiant qui entreprend un projet d'études doit mettre à profit plusieurs caractéristiques, les mêmes qu'un entrepreneur doit mettre à profit pour réussir en affaires. D'autre part, plusieurs enseignants affirment entreprendre un nouveau trimestre ou un nouveau cours et c'est vraiment ce qu'ils font. En fait, l'enseignant entreprend un projet de formation avec

- *On pourrait même faire un parallèle intéressant entre l'entrepreneur, l'étudiant et l'enseignant.*

un ou plusieurs groupes d'étudiants. Pour réaliser ce projet, il doit mettre à profit plusieurs caractéristiques, les mêmes qu'un entrepreneur doit mettre à profit pour réussir en affaires. Le tableau 1 présente une comparaison de quelques caractéristiques de l'enseignant, de l'étudiant et de l'entrepreneur. Il est intéressant de voir que, souvent sans même le réaliser, l'enseignant et l'étudiant empruntent une démarche similaire.

TABLEAU 1 ***Comparaison de quelques caractéristiques de l'enseignant, de l'étudiant et de l'entrepreneur***

L'ENSEIGNANT	L'ÉTUDIANT	L'ENTREPRENEUR
… est responsable de la démarche d'apprentissage qu'il propose à ses étudiants et contribue grandement à leur réussite.	… est responsable de sa démarche d'apprentissage et de sa réussite. Ses études sont un peu comme une entreprise, son entreprise.	…est responsable des résultats de son entreprise, de ses résultats tant positifs que négatifs et de la démarche empruntée pour les atteindre.
…démarre des projets avec ses étudiants, les dirige et les mène à terme. Il fait preuve de persévérance et sait surmonter les embûches (étudiants plus difficiles, contenu plus aride, temps restreint). On dira même de lui qu'il est tenace; il apprend de ses erreurs et s'enrichit de ses réussites. Son enseignement est régulièrement renouvelé.	…qui réussit est persévérant; on dira même tenace : il apprend de ses erreurs et s'enrichit de ses réussites.	…démarre des projets, les dirige et les mène à terme. La persévérance malgré les embûches, fait partie des éléments de son succès.
…fixe le cheminement d'apprentissage des étudiants et toutes les démarches qui s'y inscrivent, s'y rattachent et	…qui trouve un sens aux apprentissages réalisés et en retire une grande satisfaction.	… choisit son cheminement et toutes les démarches qui s'y inscrivent, s'y rattachent et ont un sens pour lui.

L'ENSEIGNANT	L'ÉTUDIANT	L'ENTREPRENEUR
ont un sens pour lui. Il retire une grande satisfaction des résultats de ses étudiants.		
…détermine les objectifs et les moyens à prendre pour en assurer leur atteinte (plan de cours).	…contrôle ses apprentissages, l'investissement requis en temps et en énergie et contrôle ainsi ses résultats.	… détermine les objectifs et les moyens à prendre pour en assurer leur atteinte.
…réussit à faire progresser un groupe d'étudiants, en retire une grande motivation; c'est sa façon de se réaliser.	…qui réussit en retire une grande motivation; c'est sa façon de se réaliser.	…est motivé par la réussite et le gain.

Par ailleurs, les enseignants sont présentement mobilisés pour la réussite scolaire et la réduction du décrochage scolaire; le MELS a fixé des cibles de réussite pour les collèges et les soutient financièrement dans l'atteinte de cet objectif d'augmenter le taux de réussite scolaire. **Les diverses mesures mises de l'avant dans le plan d'action triennal du *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* ne vont pas à l'encontre de l'objectif fondamental et premier de la réussite scolaire. Bien au contraire, elles s'y intègrent et s'y associent comme un élément additionnel, comme un outil important pour la motivation et la réussite des étudiants** comme l'indiquait, avec raison, le Gouvernement du Québec dans ses lignes directrices.

Il appartient donc à chaque enseignant de choisir des activités pédagogiques qui éveilleront chez l'étudiant l'intérêt, voire la passion d'entreprendre, de proposer des activités ou d'accepter la réalisation d'un projet qui fera appel aux attitudes et qualités de l'étudiant poursuivant le développement de sa culture entrepreneuriale **amorcée au secondaire.** L'enseignant, il ne faut pas l'oublier, est celui qui exerce le plus d'influence sur l'étudiant après celle du milieu familial élargi (famille immédiate, relations et loisirs).

Dans la réalisation de projets, l'enseignant aura également un rôle d'accompagnement très important à jouer, car chaque projet à réaliser comporte une part d'imprévu, une possibilité d'échec (ou de demi-réussite). Ces derniers auront donc à bien outiller leurs étudiants, à les encadrer, à les encourager à se lancer dans un projet, à les alimenter et à les rassurer en cours de démarche.

Il est cependant probable que plusieurs enseignants, au départ, vont se sentir un peu démunis et mal outillés eux-mêmes pour concevoir des activités ou des projets porteurs d'un développement réel de compétences clés reliées à l'esprit d'entreprendre. Il nous apparaît donc primordial de renforcer la capacité des enseignants à comprendre et à s'approprier le concept de l'entrepreneuriat afin de l'incorporer adéquatement dans leur enseignement. Sans leur enthousiasme, sans leur passion et leur expertise, les progrès seront négligeables dans ce domaine. Le manque de motivation et l'absence de formation peuvent mettre en péril les orientations gouvernementales. C'est pourquoi le MELS a décidé de réaliser le présent guide qui propose aux enseignants du collégial, à titre d'exemples, différentes activités pédagogiques pouvant s'insérer dans tous les programmes d'études. Le MELS espère aussi que des activités locales telles des journées pédagogiques portant sur le sujet, des regroupements de ressources intéressées, des promotions ciblées, etc. seront mises sur pied.

- *Mesures du Défi à l'entrepreneuriat jeunesse comme un outil important à la motivation et à la réussite des étudiants.*
- *L'enseignant est un élément d'influence important pour l'étudiant.*
- *L'enseignant est au cœur du choix des activités pédagogiques.*
- *L'enseignant comme accompagnateur de l'étudiant dans la réalisation de sa démarche de projet.*
- *Un guide d'activités pour outiller les enseignants.*

8. CONTEXTE DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES AU COLLÉGIAL

- *Importance de créer une synergie de mesures de soutien destinées aux enseignants dans les collèges.*

- *Mise à contribution des liens existants avec diverses ressources externes au collège.*

- *Ressources du milieu de l'entrepreneuriat.*

Le MELS entend soutenir les initiatives des enseignants, mais présuppose aussi que les enseignants seront également soutenus par l'ensemble des ressources de leur Collège, notamment par les directions générale et pédagogique, les conseillers pédagogiques, les services aux étudiants et les centres d'aide afin de créer, à l'interne, une dynamique et une synergie appropriées. Car, si nous avons clairement identifié l'enseignant comme le principal transmetteur, par sa personnalité, par ses connaissances en entreprenariat, par sa relation privilégiée avec les étudiants, de cette passion d'entreprendre, il peut facilement se **décourager si ses initiatives ne suscitent pas l'adhésion et l'aide professionnelle de son entourage pédagogique** à une étape ou l'autre de la réalisation d'activités entrepreneuriales **: les ressources internes** ne manquent pas, mais une mobilisation, une complémentarité et une collaboration s'imposent.

Les cégeps sont très impliqués dans leur milieu respectif par rapport aux milieux socioéconomique, culturel ou éducatif. La réalisation de plusieurs activités ou d'un projet entrepreneurial exigera la participation de plusieurs **ressources externes** qui sont déjà des partenaires du cégep par :

- les stages en entreprise;
- les programmes en alternance travail/ études;
- des programmes de mentorat;
- les comités cégep/entreprises (programmes techniques;
- leur Centre de services aux entreprises;
- leur Centre de transfert technologique;
- leur service de placement;
- les divers comités sectoriels;
- des comités de liaison avec le secondaire et l'universitaire;
- des comités ou organismes où siègent des personnalités du cégep (CLD, Chambre de commerce, Emploi-Québec, etc.;
- des commanditaires importants (bourses d'études, fondation, etc.) ;
- des enseignants qui proviennent du milieu des affaires, etc.,

Cette liste non-exhaustive témoigne du potentiel de ressources qui peuvent collaborer avec les enseignants à la réalisation d'activités ou de projets à valeur entrepreneuriale. À ces ressources locales ou régionales s'en ajoutent d'autres en provenance du milieu propre de l'entrepreneuriat, particulièrement de la Fondation de l'entrepreneurship, de l'Institut de stratégie et de pédagogie en entrepreneuriat, des Clubs entrepreneurs étudiants, etc. Tout semble donc en place pour la mise en marche d'activités entrepreneuriales plus nombreuses dans l'ensemble du réseau collégial et pour l'implantation progressive d'une véritable culture de l'esprit d'entreprendre.

8.1 Vers un cours à valeur entrepreneuriale

L'information recueillie lors des enquêtes et nombreuses consultations nous démontre que les **expériences entrepreneuriales vécues à l'intérieur des programmes de formation** proviennent d'abord de l'initiative des enseignants à l'intérieur d'un cours. Convaincus de la valeur de ces expériences pour la motivation et la réussite des étudiants, ces enseignants sont de plus en plus nombreux à mettre en place des activités à valeur entrepreneuriale.

D'entrée de jeu, il importe de souligner que les étudiants qui arriveront au collégial dans les prochaines années auront déjà vécu des activités à valeur entrepreneuriale et ainsi développé l'esprit d'entreprendre : l'entrepreneuriat faisant partie d'un domaine du programme de formation au primaire et au secondaire.

Il faut donc se préparer à alimenter ces futures cohortes que nous accueillerons dans nos classes, dans nos collèges. La réforme vécue au primaire et au secondaire, aura un impact certain sur ces jeunes qui auront appris en réalisant des projets de toutes sortes, qui seront plus sensibles aux apprentissages contextualisés, apprentissages qui en fait, sont directement reliés à l'esprit du renouveau collégial; l'arrimage en sera d'autant facilité.

C'est dans cet esprit que les activités développées et proposées aux enseignants du collégial ont été élaborées. Les activités proposées peuvent s'insérer dans n'importe quel cours où l'enseignant veut ajouter une couleur entrepreneuriale à son contenu. Il est donc invité à s'approprier le matériel et à l'adapter à son approche pédagogique, à l'intérêt de ses étudiants et au contenu de son cours. Comme il est possible qu'un étudiant ait déjà expérimenté une activité à valeur entrepreneuriale dans son cheminement scolaire, tant avant son arrivée au collégial que dans d'autres cours de son programme, on invite l'enseignant à questionner les étudiants avant de mettre en place une activité. Cela permettra de connaître leur bagage entrepreneurial et surtout de bien cibler les intérêts des étudiants. Il pourra alors susciter une motivation additionnelle chez ses étudiants tout en contribuant à développer l'esprit d'entreprendre.

De plus, il faut souligner que plusieurs enseignants mettent déjà en place des activités à valeur entrepreneuriale sans nécessairement le réaliser et l'annoncer comme tel. Aussitôt qu'un projet est réalisé dans le cadre d'un cours et que ce projet répond à un besoin identifié et qu'il suscite la créativité de l'étudiant, l'activité prend une couleur entrepreneuriale. Elle devient propice au développement de plusieurs caractéristiques entrepreneuriales et de l'esprit d'entreprendre.

- *Impact du nouveau programme de formation du secondaire pour les futurs étudiants du collégial.*
- *Choix des activités à mettre en place selon son approche pédagogique.*
- *Formation complémentaire en entrepreneuriat.*

Dans certains collèges, selon les orientations prises, une formation complémentaire en entrepreneuriat pourrait être offerte aux étudiants qui désirent aller plus loin. Ainsi, l'étudiant qui aura vécu dans ses cours différentes activités ayant éveillé chez lui le goût d'approfondir le domaine de l'entrepreneuriat, pourrait compléter sa formation en s'inscrivant à un ou deux cours complémentaires. Cette possibilité permettra d'ajouter à la satisfaction des étudiants.

Les activités offertes à l'enseignant qui veut prendre un virage entrepreneurial dans son cours sont nombreuses. La section 8 de ce guide présente les différentes activités proposées.

8.2 Vers un programme d'études à valeur entrepreneuriale

- *Un programme d'études avec profil entrepreneuriat.*
- *Activités ponctuelles d'éveil à l'entrepreneuriat et compétence :* ***analyser la fonction de travail****.*
- *Projet entrepreneurial et épreuve synthèse de programme.*

Un programme dans lequel les enseignants souhaitent mettre en place des activités à valeur entrepreneuriale dans leurs cours pourrait, lors de la révision de leur programme, devenir un programme avec un profil entrepreneurial. L'Université Laval offre déjà des programmes d'études avec Profil entrepreneurial. Le texte suivant tiré du site de l'Université Laval décrit brièvement les caractéristiques de ce profil.

« À l'Université Laval, l'entrepreneuriat prend un nouveau sens. Il reflète la puissance créative des étudiantes et des étudiants, de même que leur engagement dans des projets de toutes sortes. Le profil entrepreneurial vise à soutenir les étudiants dans le développement de leurs compétences entrepreneuriales, et ce, à travers une démarche structurée où ils sont appelés à prendre des initiatives, à élaborer des projets et à les gérer.

Le profil entrepreneurial s'adresse aux étudiantes et étudiants des programmes de baccalauréat participant. Il leur permet de se démarquer de façon concrète sur le plan de la créativité, de l'innovation et de l'action. Le profil leur procure le soutien et les outils nécessaires afin de développer une idée qui les passionne, en un projet concret et à leur portée.

Le rêve n'a pas de limite : osez le réaliser pendant vos études à l'Université Laval[15]*! ».*

Le modèle de l'Université Laval devient une source d'inspiration très pertinente pour un programme d'études au collégial. Ce programme pourrait ainsi s'annoncer comme ayant une saveur entrepreneuriale. Toutes les activités réalisées par les étudiants avant leur arrivée dans le programme prendront ici tout leur sens et leur permettront de pousser plus loin la passion d'entreprendre développée dans leur cheminement scolaire, dans les expériences vécues, souvent depuis le primaire.

[15] UNIVERSITÉ LAVAL. *La puissance des idées. Le profil entrepreneurial,* [en ligne] [http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca/] (5 mai 2006).

Au même titre, les étudiants inscrits dans un programme préuniversitaire pourraient réaliser une démarche de projet d'aide internationale ou encore d'économie sociale. Les expériences ainsi vécues dans le cheminement scolaire au collégial contribueraient à développer le plein potentiel de ces étudiants les rendant encore mieux préparés au marché du travail ou au milieu universitaire.

Les activités à valeur entrepreneuriale pourraient se situer à différents moments de la formation. Bien que les activités pourraient s'intégrer dans n'importe quel programme d'études, certaines activités, que l'on nomme activités ponctuelles d'éveil à l'entrepreneuriat, se situent bien dans les cours reliés à la compétence : analyser la fonction de travail, des programmes techniques. Le projet entrepreneurial, quant à lui, pourrait s'insérer dans n'importe quel cours, mais également tenir lieu d'épreuve synthèse de programme. La formation générale complémentaire en entrepreneuriat, se situant à l'extérieur des programmes d'études, pourrait devenir un outil additionnel pour les étudiants voulant pousser davantage le développement de leur esprit d'entreprendre.

8.3 Vers un cégep entreprenant

La direction d'un collège pourrait être surprise de constater l'ensemble des activités à valeur entrepreneuriale déjà en place dans plusieurs cours et programmes d'études, ainsi que dans plusieurs activités parascolaires. Les enquêtes réalisées dans le cadre de ce projet ont permis de constater l'émergence d'une véritable culture entrepreneuriale dans les collèges du Québec. L'ensemble des activités réalisées dans un collège pourrait faire en sorte que ce dernier s'annonce comme un cégep entreprenant au même titre qu'une université qui offre plusieurs programmes d'études avec profil entrepreneurial. La volonté démontrée par la direction pourrait devenir un moteur et un soutien très prometteur pour développer une forte culture entrepreneuriale.

Un collège qui s'engage dans cette démarche pourrait, dans un premier temps, identifier les ressources déjà en place et les communiquer à l'ensemble de la communauté collégiale afin que chacun en profite dans la réalisation de leur mission respective. Plusieurs pourraient être fort surpris de la richesse et du potentiel déjà en place. Ce recueil deviendrait vite un outil fort précieux pour les enseignants désirant mettre en place des activités à valeur entrepreneuriale. L'annexe 1 présente un modèle de structure soumis à titre de pistes de réflexion pour un cégep voulant prendre le virage entrepreneurial.

Il est évident qu'un collège qui construit un environnement entrepreneurial stimulant offre à ses enseignants et à ses étudiants un soutien propice à la mise en œuvre d'activités à valeur entrepreneuriales porteuses d'un réel développement de l'esprit d'entreprendre.

- *Répertorier les ressources déjà en place, les mettre au service de la communauté collégiale pour constater la richesse du potentiel présent.*

- *Environnement entrepreneurial stimulant comme soutien aux enseignants et aux étudiants.*

9. GUIDE D'ACTIVITÉS

- *Trois activités :*
  - *activités d'éveil;*
  - *projet;*
  - *formation complémentaire*.

En cours de développement, les activités ont subi de nombreuses validations afin de s'assurer que le matériel développé rejoignait autant les préoccupations des enseignants que celles des étudiants. Ces validations ont pris trois formes différentes, soit une validation auprès de quatre groupes d'étudiants, une validation auprès des enseignants et un suivi régulier par une équipe de pédagogues et de gestionnaires. Pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée, consultez l'annexe 2.

Trois types d'activité ont été ciblés en vue de s'arrimer à la réalité collégiale et aux nombreuses préoccupations des enseignants et des étudiants. Les étudiants sont en fait de jeunes adultes inscrits dans un programme d'études avec des intérêts diversifiés qu'ils manifestent clairement à leur enseignant et deviennent par le fait même au cœur des préoccupations de ces derniers.

Les trois types d'activités proposés concernent d'abord des activités ponctuelles d'éveil à l'entrepreneuriat, assurant une sensibilisation aux caractéristiques entrepreneuriales et au monde de l'entrepreneuriat, ensuite une activité pouvant prendre plusieurs formes : le projet entrepreneurial et finalement deux cours complémentaires en entrepreneuriat que les collèges pourraient offrir afin d'alimenter les étudiants ayant développé une passion pour l'entrepreneuriat.

Le tableau 2 fournit une liste des activités proposées dans ce guide. Dans les pages qui suivent, chacune d'elles est présentée et expliquée brièvement.

TABLEAU 2 ***Activités proposées dans ce guide***

TYPE D'ACTIVITÉS	ACTIVITÉS
Activité ponctuelle d'éveil à l'entrepreneuriat	Le témoignage : volonté d'entreprendre : qualités et attitudes au cœur de la réussite.
	La visite d'une entreprise et la rencontre avec son promoteur.
	Le microstage.
	Le profil entrepreneurial.
	Le débat.
Le projet entrepreneurial	Projet entrepreneurial réalisé dans un cours ou dans un programme d'études.
La formation générale complémentaire en entrepreneuriat	La passion d'entreprendre – cours d'introduction à l'entrepreneuriat (ensemble 1).
	Le portfolio entrepreneurial – Réalisation d'un projet pratique et reconnaissance des différentes réalisations entrepreneuriales de l'étudiant (ensemble 2).

L'enseignant se voit proposer, à l'intérieur de ces activités, différents outils qu'il peut utiliser en tout ou en partie. La flexibilité de la démarche permettra à l'enseignant d'adapter les outils aux contraintes de temps qu'il peut vivre à l'intérieur de son cours. De cette façon, une activité pourrait mener à plusieurs activités différentes selon l'appropriation que l'enseignant s'en fera. Il faut d'ailleurs considérer chaque activité comme un outil pour en bâtir d'autres. Ce n'est qu'un point de départ. Les préoccupations des enseignants concernant les contenus et le contexte d'apprentissage reliés au programme d'études, concernant les particularités du groupe d'étudiants et concernant l'approche pédagogique qu'il privilégie, feront en sorte que l'activité réalisée en classe deviendra une nouvelle activité personnalisée. Chacun pourra ainsi utiliser sa créativité pour développer chez ses étudiants l'esprit d'entreprendre et ainsi contribuer à leur réussite.

Les activités ponctuelles d'éveil à l'entrepreneuriat et le projet entrepreneurial sont des activités à mettre en place à l'intérieur d'un cours ou d'un programme d'études.

- *Démarche flexible.*
- *Activités pouvant prendre plusieurs formes selon l'appropriation que l'on en fait.*

9.1 Structure des guides d'activités

Chaque activité fait l'objet d'un guide autonome qui situe l'activité dans le projet de conception d'activités pédagogiques à valeur entrepreneuriale et fournit un ensemble de documents pour guider l'étudiant dans sa démarche ainsi qu'un guide de mise en œuvre, un scénario pédagogique et des documents complémentaires. Chaque activité emprunte le même modèle.

Pour réaliser les activités, le guide propose une démarche et différents outils à utiliser en classe. La démarche proposée place l'étudiant au cœur de la construction de son savoir. La personne la plus active est donc l'étudiant. Le tableau 3 présente la structure de chacun des guides, les sections qu'on y retrouve, à qui elles s'adressent et les rôles respectifs de chacune.

- *Un guide comprenant un ensemble de ressources pour l'enseignant et pour l'étudiant est offert pour chaque activité.*

TABLEAU 3 ***Structure de chacun des guides***

SECTION	Destinée à :		RÔLE
	Enseignant	Étudiant	
Guide de mise en œuvre			Le guide de mise en œuvre suggère des trucs et astuces à l'enseignant pour favoriser la réussite de l'activité.
Scénario pédagogique			Le scénario pédagogique suggère des liens possibles avec les programmes d'études, fournit les objectifs d'apprentissage de l'activité et suggère un déroulement (étapes et durée).
Document étudiant			Chacune des étapes proposées pour réaliser l'activité fait l'objet d'un document prêt à photocopier destiné à l'étudiant.
Grille d'évaluation			La grille d'évaluation fournit un outil à l'enseignant pour évaluer les acquis des étudiants.
Références complémentaires			Les ressources complémentaires fournissent des sources d'information complémentaires à l'enseignant pour faciliter la mise en œuvre des activités.
Bibliographie			La bibliographie fournit les documents consultés pour l'élaboration de l'activité.

9.2 Activités ponctuelles d'éveil à l'entrepreneuriat

Les activités ponctuelles d'éveil à l'entrepreneuriat proposées sont au nombre de cinq :

- témoignage - Volonté d'entreprendre : qualités et attitudes au cœur de la réussite;
- visite d'une entreprise (et rencontre avec son promoteur);
- microstage;
- profil entrepreneurial;
- débat sur l'éthique des affaires.

Cette section offre une brève description pour chacune. Le guide détaillé de chacune des activités est disponible en format papier à la direction des études de chaque collège et en format électronique sur cédérom dans chaque département d'enseignement à l'adresse suivante : www.mels.gouv.qc.ca/entrepreneuriat.

9.2.1 TÉMOIGNAGE - VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE : QUALITÉS ET ATTITUDES AU CŒUR DE LA RÉUSSITE

Le témoignage est une activité pédagogique qui permet à l'enseignant d'utiliser l'expérience d'entrepreneurs. Cette personne pourrait devenir une source d'inspiration pour les étudiants. La découverte des qualités et attitudes présentes chez cette personne qui a réussi amènera l'étudiant à réfléchir à son cheminement personnel vers la réalisation de ses projets d'études et de carrière.

Le guide propose à l'étudiant une démarche en vue de préparer l'accueil de cette personne. Tout d'abord, un « prétest » de trois questions lui permet d'identifier sa propre perception quant à la nature d'une personne « entreprenante ». Ensuite, un document démystifie les différents visages d'entrepreneur dans la société, en l'élargissant, entre autres, au travailleur autonome, à l'intrapreneur et à l'entrepreneuriat collectif. Ces nouveaux acquis aident l'étudiant à se préparer à la visite d'un entrepreneur et à participer activement au témoignage. Finalement, un document est proposé à l'étudiant l'invitant à compléter un rapport de son expérience afin qu'il se rende compte des apprentissages réalisés dans cette activité.

9.2.2 VISITE D'UNE ENTREPRISE ET RENCONTRE AVEC SON PROMOTEUR

La visite d'une entreprise et la rencontre avec son promoteur est une activité pédagogique qui permet à l'étudiant d'entrer en relation avec un entrepreneur et d'apprivoiser son environnement de travail. Après avoir exploré différentes formes d'entrepreneuriat en lien avec son domaine d'études ou d'intérêt, l'étudiant est invité à organiser une visite en entreprise et à préparer une rencontre avec son promoteur. Il sera alors en contact avec un modèle de réussite qui pourra donner du sens aux efforts qu'il investit dans ses études tout en l'outillant dans son cheminement professionnel.

Dans cette activité, il est proposé à l'étudiant un cheminement d'apprentissage en six étapes :

1. prendre conscience de ce que peut représenter l'entrepreneuriat dans son domaine d'études;
2. découvrir les différentes formes de l'entrepreneuriat;
3. rechercher de l'information sur différentes entreprises de son domaine d'intérêt;
4. préparer la visite d'une entreprise et la rencontre avec son promoteur;
5. visiter une entreprise et rencontrer son promoteur;
6. présenter l'expérience à la classe.

9.2.3 LE MICROSTAGE

Le microstage en entreprise est une activité pédagogique qui permet à l'étudiant de vivre une journée de stage en entreprise. Cette activité peut contribuer à développer chez lui le goût d'entreprendre et de réaliser ses rêves. Au-delà de l'éveil à l'entrepreneuriat, cette activité peut s'inscrire dans une

- *Une journée de stage en entreprise.*
- *Un test qui éveille à ses caractéristiques entrepreneuriales personnelles.*
- *Un débat pour prendre position sur un sujet, développer son argumentation et faire valoir ses caractéristiques entrepreneuriales.*
- *Témoignage d'une réussite et de la volonté d'entreprendre.*
- *Rencontre avec un entrepreneur et découverte de son environnement de travail.*

démarche de découverte de son domaine de formation.

Dans un premier temps, cette activité reprend les étapes d'exploration des différentes formes d'entrepreneuriat en lien avec son domaine d'études ou d'intérêt telles que suggérées dans l'activité : *Visite d'une entreprise et rencontre avec son promoteur*. L'étudiant est ensuite invité à organiser un microstage d'une journée dans une entreprise de son choix. Il sera alors mis en contact avec plusieurs personnes qui pourront agir comme modèle de réussite et ainsi donner du sens aux efforts qu'il investit dans ses études tout en l'outillant dans son cheminement professionnel.

9.2.4 LE PROFIL ENTREPRENEURIAL

Le profil entrepreneurial est un test que l'étudiant est appelé à compléter, test qui lui permet d'identifier ses caractéristiques entrepreneuriales en vue de définir son profil entrepreneurial personnel. Il s'agit d'une activité pédagogique permettant à l'étudiant d'abord de prendre conscience de ce qu'est l'esprit d'entreprendre et comment les différentes caractéristiques des entrepreneurs sont en fait des caractéristiques pouvant l'aider à réaliser ses rêves, à réussir ses études et à cibler son cheminement de carrière.

Cette activité pourrait facilement se réaliser en début de parcours. Dans les programmes techniques, les cours reliés à la compétence : analyser la fonction de travail, pourraient utiliser cette activité pour que l'étudiant reconnaisse les caractéristiques entrepreneuriales qui le porteront dans la réussite de ses études.

Après s'être fait sa propre perception des caractéristiques entrepreneuriales, l'étudiant pourra, dans un premier temps, la confronter à celle du groupe et ainsi enrichir la sienne. Une fois ces constats établis, l'étudiant complète un test qui lui permet de faire ressortir ses forces et ses faiblesses par rapport à différentes caractéristiques entrepreneuriales et ainsi de décrire son profil entrepreneurial personnel.

9.2.5 LE DÉBAT SUR L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Dans le cheminement que l'enseignement collégial propose en philosophie, l'enseignant attend de l'étudiant qu'il connaisse les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques; qu'il se questionne, conceptualise, analyse, synthétise, raisonne, argumente et juge; qu'il compare des idées pour se faire sa propre pensée; qu'il formule des jugements critiques en appui à des principes généralistes et qu'il utilise les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome. De plus, au plan des attitudes, l'enseignant veut que l'étudiant fasse preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne.

Dans cette perspective, le débat propose à l'étudiant un cheminement d'apprentissage en cinq étapes :

1. rechercher de l'information concernant sa position quant au sujet de débat;

2. préparer un discours de deux minutes démontrant sa position ainsi qu'une liste de questions et de réponses possibles;
3. participer activement au débat;
4. préparer le dossier du débat incluant une autoévaluation et un bilan;
5. réfléchir sur les caractéristiques entrepreneuriales mises à profit dans l'activité.

Le débat sur l'éthique des affaires est une activité pédagogique permettant à l'étudiant de prendre position sur un sujet relié à l'éthique des affaires. Le sujet est suggéré à titre d'exemple. Plusieurs autres sujets pourraient faire l'objet d'un débat. En plus de vivre une expérience stimulante en lien direct avec le cursus de formation en philosophie, l'étudiant développera ses habiletés d'argumentation et d'expression orale. Il sera appelé à synthétiser ses idées et à adopter un ton convaincant pour les défendre.

Cette activité pourra facilement être adaptée à d'autres cours de la formation générale visant à développer une argumentation et un esprit critique par rapport à un sujet relatif aux objectifs d'apprentissage d'un cours de n'importe quel programme qu'il soit du secteur préuniversitaire ou technique. La mise en œuvre de l'activité contribuera à développer chez les étudiants des caractéristiques entrepreneuriales comme la confiance en soi, la motivation, l'effort, l'initiative, l'esprit d'équipe, la solidarité et la détermination.

9.3 Projet entrepreneurial

Le projet entrepreneurial est une activité d'une plus grande portée que les activités ponctuelles décrites à la section précédente. Cette activité demande une grande implication de la part de l'étudiant et de l'enseignant. La démarche proposée à l'étudiant lui permet d'élaborer un projet qu'il se sera approprié. En plus de donner un sens nouveau aux connaissances acquises dans la formation, cette démarche fournit à l'étudiant un processus éprouvé pour réaliser tous ses projets.

Avant de mettre en place le projet, il est important de bien distinguer le projet de nature pédagogique du projet entrepreneurial. Le projet de nature pédagogique vise essentiellement l'acquisition de connaissances en lien avec les objectifs d'un cours ou d'un programme d'études. Le projet entrepreneurial s'appuie sur l'idée d'une action productive d'un bien, d'un service ou d'un événement, en réponse à un besoin identifié. Il devient donc une valeur ajoutée au projet pédagogique.

- *Projet pédagogique et projet entrepreneurial. (un rappel)*

Il faut souligner que le projet entrepreneurial vise plus d'étudiants que les 10 % des étudiants qui deviendront entrepreneurs : il vise en effet tous les étudiants, car tous auront, au cours de leur vie, à participer activement à diverses formes d'innovation et de changement dans leur milieu respectif.

- *Le projet entrepreneurial pour expérimenter une démarche d'innovation et productrice de changement.*
- *Le projet entrepreneurial comme ESP.*
- *Le projet entrepreneurial vise plusieurs objectifs d'apprentissage.*

Le projet entrepreneurial peut viser une seule compétence ou un ensemble de compétences. Le projet ciblant plusieurs compétences du programme pourrait être utilisé dans le cadre de l'épreuve synthèse de programme afin de faire ressortir l'ensemble des acquis de l'étudiant. L'équipe d'enseignants devra alors soumettre aux étudiants des projets et des consignes précises afin de s'assurer de couvrir l'ensemble des compétences visées par l'ESP.

Les objectifs d'apprentissage particulier visés par le projet sont :

- Contextualiser les apprentissages à réaliser à l'intérieur d'un cours ou d'un programme;
- Découvrir les forces personnelles et les compétences acquises dans le programme d'études pour la réalisation d'un projet concret;
- Appliquer la démarche entrepreneuriale dans le cadre d'apprentissage à réaliser dans un programme d'études;
- Appliquer différents principes pour communiquer un message ou faire la promotion d'une offre à un marché ciblé.

Le tableau 4 fournit quelques exemples de projet entrepreneurial, en lien avec certains programmes d'études.

TABLEAU 4 ***Exemples de projet entrepreneurial***

Programme d'études	Exemples de projet pédagogique à valeur entrepreneuriale
Arts et lettres	• Offre d'un service d'analyse littéraire pour une maison d'édition. • Offre d'un service de rédaction d'articles d'intérêt destinés à une clientèle de jeunes âgés de 17 à 25 ans. • Offre d'un service de révision de textes dans une maison d'édition. • Offre d'écriture d'articles dans un journal local. • Fondation d'une troupe culturelle ou théâtrale itinérante et coopérative. • Offre d'un service d'aide à un groupe d'artistes locaux, etc. • Production d'une revue culturelle, littéraire. • Production d'un spectacle (lectures, poésie). • Production d'un journal, mensuel par exemple.
Arts plastiques	• Organisation d'une exposition d'œuvres réalisées. • Conception et montage d'un kiosque lors d'un salon ou d'une exposition existante.
Musique	• Organisation d'un concert. • Projet d'offre de cours de musique. • Mise sur pied d'un orchestre et production de spectacle.

Programme d'études	Exemples de projet pédagogique à valeur entrepreneuriale
Sciences humaines	• Offre d'un service d'aide au devoir dans une école primaire. • Démarrage d'un organisme à but non lucratif de services communautaires. • Organisation d'un projet d'aide internationale. • Enquête, dans le cours d'intégration, sur un sujet d'intérêt pour le collège. • Mentorat et aide aux pairs. • Expérience de bénévolat.
Sciences de la nature	• Projet école-entreprises en appui à certains programmes techniques du collège, par la création de nouveaux produits de consommation (diététique, biotechnologie). • Offre d'un service d'analyses (analyses biomédicales). • Organisation d'une expo-science. • Offre d'un service de caractérisation d'un écosystème.
Biotechnologie	• Offre de service : o analyses microbiologiques; o analyse biochimique; o analyse de toxicité de produits ou de déchets; o contrôle de qualité; o service de compostage; o traitement des eaux; o production de ferments.
Techniques de la mécanique du bâtiment	• Offre d'un service d'élaboration de plans pour des projets de rénovation.
Soins infirmiers	• Conception d'un kiosque d'information sur un thème en prévention de la santé. • Offre d'un service privé de soins à domicile.
Hygiène dentaire	• Présentation d'un projet d'économie sociale en milieu défavorisé. • Conception d'un kiosque d'information sur un thème en santé dentaire. • Projet de financement d'un stage à l'étranger. • Projet relié au contexte de réalisation du programme, stage hors de la grille horaire où les étudiants traitent des clients à la clinique. • Organisation d'une clinique sur une théorie de la prévention dentaire. • Rubrique d'informations dentaires ou chronique dentaire dans un journal local, thèmes différents à chaque parution (tabagisme, carie, maladie cardiovasculaire, maladie

- *Une foule de projets possibles pour tous les programmes d'études.*

Programme d'études	Exemples de projet pédagogique à valeur entrepreneuriale
	péridontale). • Dépliant : information dentaire avec thèmes différents pour public étudiant ou autres publics cibles à définir, distribué à la clinique dentaire. • Conception d'un kiosque d'information avec séance de dépistage.
Techniques de diététique	• Offre d'un service de révision de menus pour les cafétérias scolaires et les services alimentaires en résidence pour personnes âgées. • Offre d'un service de mets cuisinés à une clientèle âgée en milieu défavorisé (popote roulante).

Le guide de cette activité propose à l'enseignant des critères importants à considérer dans la mise en place du projet entrepreneurial et les points à prendre en compte dans le cadre de l'approche par compétence.

9.4 Formation générale complémentaire en entrepreneuriat

- *Développer une compétence en entrepreneuriat dans un ou deux cours complémentaires.*

La formation générale complémentaire présente dans tous les programmes collégiaux vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études préuniversitaires ou techniques. L'étudiant doit donc atteindre deux objectifs de formation (de 2 unités chacun) dans un ou deux des domaines de formation générale complémentaire à sa formation spécifique. Les domaines prévus au *Règlement sur les études collégiales* sont les suivants :

1. Sciences humaines;
2. Culture scientifique et technologique;
3. Langues modernes;
4. Langage mathématique et informatique;
5. Arts et esthétique.

Deux cours complémentaires visant chacun le développement d'une compétence en entrepreneuriat sont proposés dans ce guide. Aucun lien n'est fait avec un domaine de formation existant afin de permettre à une discipline qui possède une expertise en entrepreneuriat d'avoir la possibilité d'offrir ce cours.

Il importe de s'assurer que les cours complémentaires en entrepreneuriat soient rendus disponibles à l'ensemble des étudiants d'un collège. Ces cours visent à alimenter les étudiants qui veulent approfondir une démarche vécue dans leur programme d'études. Ces étudiants pouvant provenir de n'importe quel programme, pourront ainsi nourrir une passion qui les habite, souvent

depuis fort longtemps, avant même leur arrivée au collégial.

Tout comme pour les domaines de formation proposés par le *Règlement du régime d'études collégiales,* nous proposons deux ensembles dont le premier se veut une introduction à l'entrepreneuriat et le second un approfondissement. Le premier ensemble vise à développer l'esprit d'entreprendre chez l'étudiant tout en développant son potentiel en tant qu'entrepreneur ou intrapreneur. Le second ensemble vise à développer un réel projet d'affaires pouvant prendre différentes formes allant du développement d'un service en tant que travailleur autonome à la gestion d'un projet à l'intérieur d'une organisation, d'un projet d'économie sociale ou tout simplement d'un projet de création d'une entreprise classique. Il importe de souligner que ces cours ne sont pas des cours de gestion d'entreprise. Deux sections du guide développent les cours faisant l'objet de ces deux ensembles.

- *Pour approfondir une démarche vécue dans son programme d'études.*
- *Pour nourrir une passion pour l'entrepreneuriat.*

CONCLUSION

Bien que les mesures contenues dans le *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* ne constituent pas une mesure imposée, le MELS considère que les activités pédagogiques à valeur entrepreneuriale contribueront à mieux outiller les étudiants pour affronter les défis du marché du travail et à réussir leur vie personnelle, professionnelle et civique. Le MELS encourage donc les enseignants, avec le dynamisme et la créativité qui leur sont propres, à utiliser ce guide d'activités à bon escient et à insuffler aux étudiants la passion, l'esprit et le besoin d'entreprendre qui s'avèreront des atouts indispensables pour leur avenir et celle du Québec. Ce guide constitue un premier pas en ce sens et nous espérons qu'il fera place, au cours des prochaines années, à un guide des bonnes pratiques dans l'enseignement des aptitudes entrepreneuriales ou à un florilège des activités conçues par les enseignants des divers programmes collégiaux.

Annexe 1 PISTE DE RÉFLEXION Vers un cégep entreprenant

- *Position engagée par l'ensemble de la communauté collégiale vers le développement de valeurs éducatives développant l'esprit d'entreprendre.*
- *Mesures de soutien pour les enseignants et les étudiants.*
- *Environnement entrepreneurial dynamique.*

La figure 1 présente différents éléments d'un modèle qu'il serait possible de mettre en place dans un cégep entreprenant.

On y retrouve d'abord, la présence d'une **mission éducative entreprenante** qui suppose une position engagée de l'ensemble de la communauté d'un collège vers le développement de valeurs éducatives stimulant l'esprit d'entreprendre chez l'étudiant, et ce, à tout point de vue. Il est généralement facile de faire le lien entre plusieurs valeurs véhiculées par le projet éducatif d'un collège et les valeurs entrepreneuriales.

On retrouve ensuite la présence de différentes **mesures de soutien**, qui sous la mission éducative entreprenante, assureraient la présence d'un ensemble de documents destinés aux enseignants et responsables de programmes afin de les soutenir dans la mise en place d'activités à valeur entrepreneuriale. Un collège offrirait ainsi un soutien additionnel tant aux enseignants qu'aux étudiants. La figure 2 présente les objectifs que pourraient viser ces mesures.

L'environnement entrepreneurial d'un collège, tel qu'on le retrouve à la figure 1, peut prendre plusieurs formes. Nous y voyons d'abord un Club entrepreneur étudiant (CEE)[16] dynamique travaillant en étroite collaboration avec le service aux étudiants et s'intégrant aux mesures de soutien mises en place par le collège. On doit également y retrouver un calendrier d'activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat : conférence donnée par un entrepreneur durant le dîner, organisation d'une semaine entrepreneuriale, organisation d'un mini colloque, etc. La présence de plusieurs activités rend l'environnement entrepreneurial dynamique. Un environnement entrepreneurial soutient également les enseignants et les étudiants dans la présentation de projets au *Concours québécois en entrepreneuriat.* Un collège pourrait même prévoir le développement d'un profil entrepreneurial pour certains de ces programmes d'études.

Au centre, on distingue un encadré situant les activités entrepreneuriales vécues dans les programmes d'études et les deux cours complémentaires en entrepreneuriat qu'un collège pourrait offrir à l'ensemble de ses étudiants.

Finalement, tel qu'illustré par les deux rubans dans le bas de la figure 1, les résultats de ces démarches doivent s'inscrire dans un programme de reconnaissance des étudiants impliqués dans des activités entrepreneuriales au parascolaire. On pourrait même ajouter une mention officielle certifiant le développement entrepreneurial de l'étudiant au bulletin ou par l'octroi d'une certaine forme de certification complémentaire au diplôme. Enfin, toutes ces réalisations devraient faire l'objet d'un plan de communication tant à l'interne qu'à l'externe afin de faire connaître les réalisations des enseignants et des étudiants en ce qui concerne la réalisation des activités visant le développement des compétences entrepreneuriales chez les étudiants.

[16] ASSOCIATION DES CLUBS ENTREPRENEURS ÉTUDIANTS, [en ligne] [http://www.acee.qc.ca/contenu/accueil2.htm]

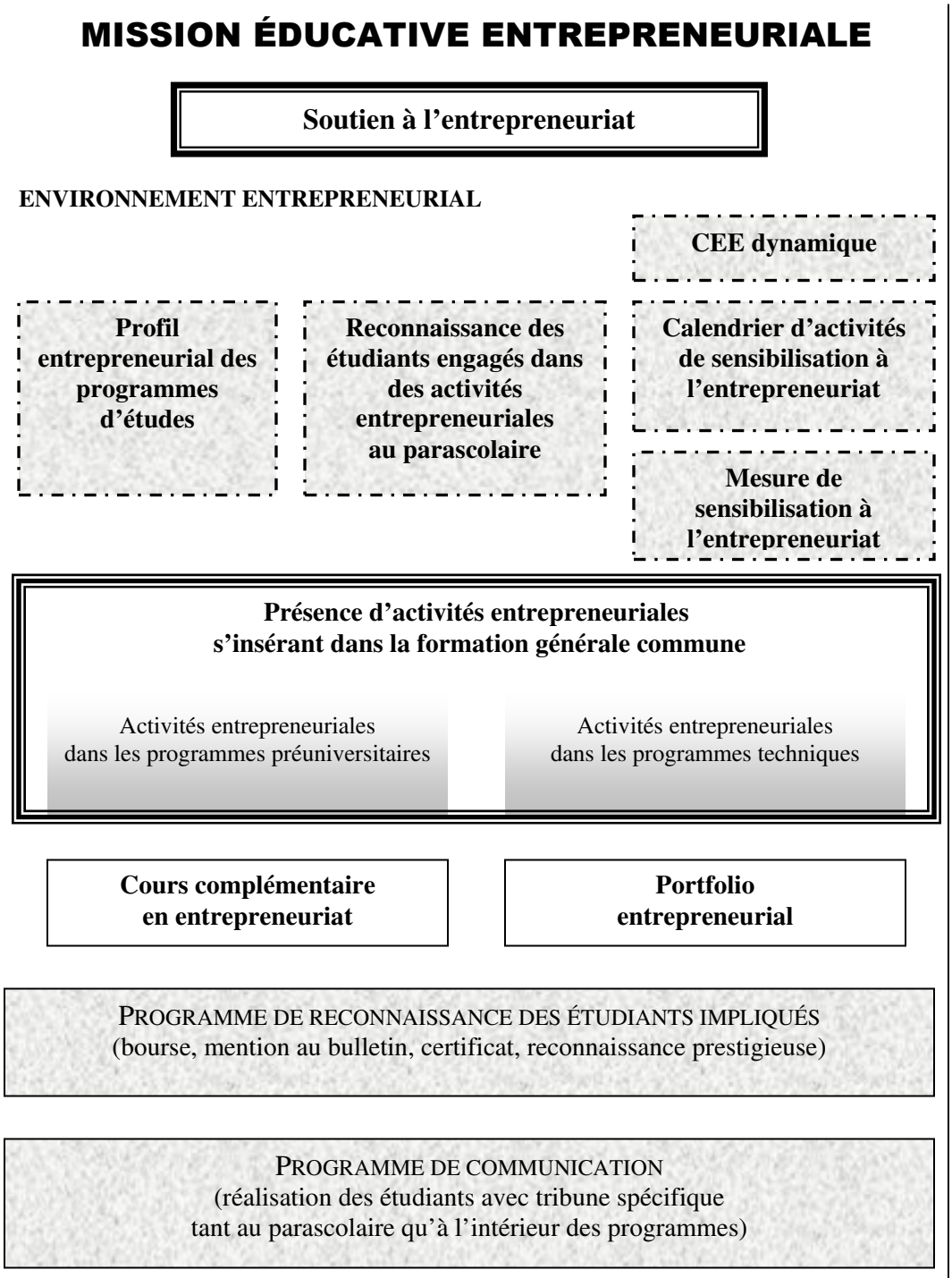

FIGURE 1 ***Piste de réflexion… vers un cégep entreprenant***

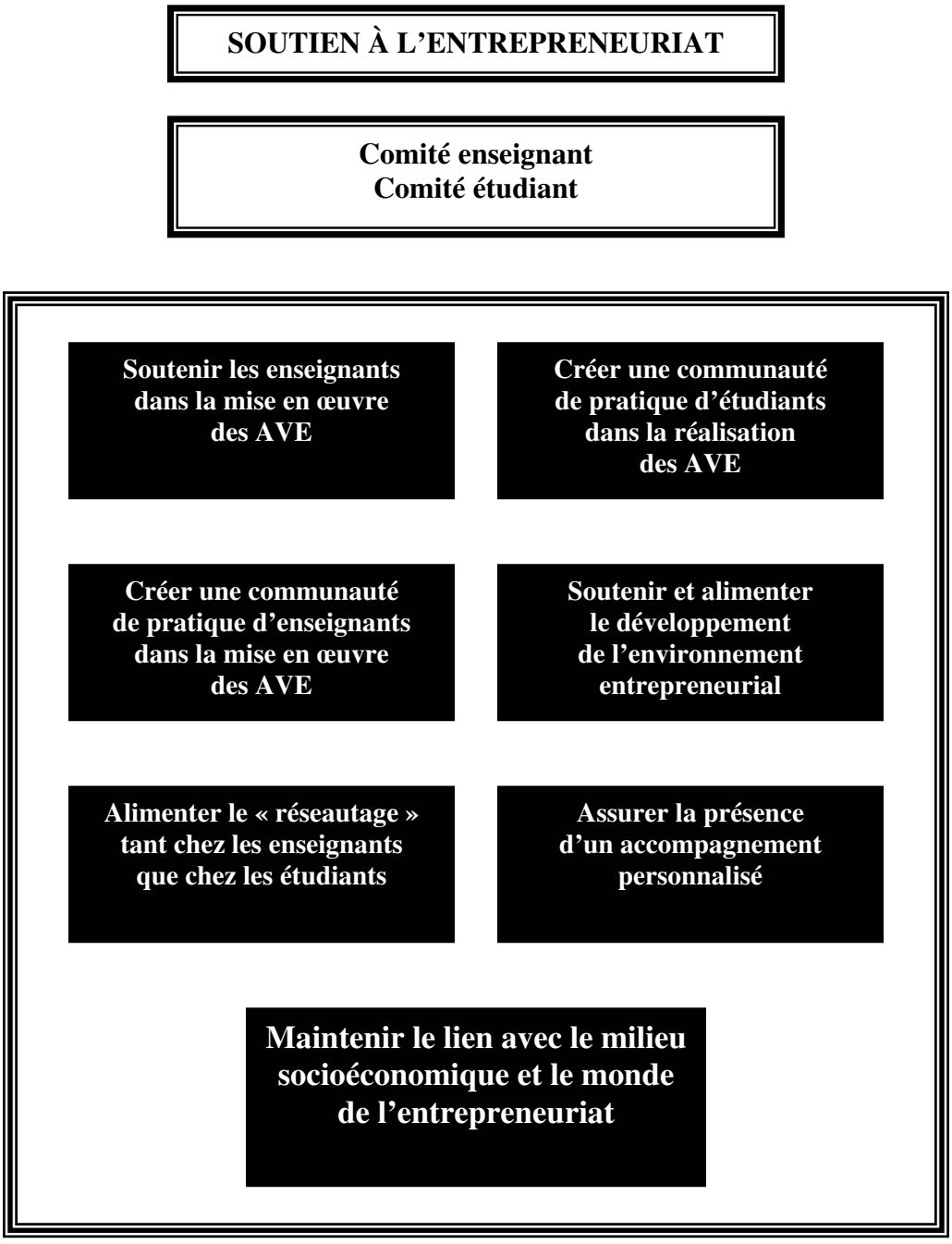

FIGURE 2 ***Soutien à l'entrepreneuriat***

Annexe 2 MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU GUIDE D'ACTIVITÉS

Pour repérer le type d'activité et la forme que ces activités devraient prendre, différentes démarches d'analyse et d'exploration ont été menées. Dans un premier temps, une recherche d'information visait à préciser le mandat, à repérer l'état de la recherche dans ce domaine et à découvrir les démarches semblables réalisées et les références les plus pertinentes à prendre en compte dans le développement des outils.

Dès le début du projet, le travail en synergie avec les autres ordres d'enseignement a pris toute son importance. Ainsi, au printemps 2005, un comité de travail a été formé avec l'équipe de la Commission scolaire de la Capitale (mandataire pour le développement des activités à valeur entrepreneuriale, au primaire et secondaire), afin d'assurer, tout au long de la démarche, la prise en compte d'une préoccupation commune : l'harmonisation des activités développées entre le secondaire et le collégial.

Par la suite, une enquête préliminaire a été réalisée auprès des étudiants afin de cibler leurs préoccupations et intérêts vis-à-vis différentes activités à valeur entrepreneuriale à vivre à l'intérieur de leur programme d'études. Deux groupes d'étudiants, un du secteur technique et un du secteur préuniversitaire ont répondu à un questionnaire d'enquête afin de valider un questionnaire à réaliser auprès d'une clientèle plus élargie et à récupérer une information précieuse pour cibler les hypothèses de travail. En complément, la formation d'un groupe de discussion avec des étudiants provenant de divers programmes d'études autant techniques que préuniversitaires a permis d'aller chercher une information qualitative précieuse. Pour compléter cette enquête préliminaire, une autre enquête a été réalisée auprès d'enseignants provenant de la formation générale, des programmes techniques et des programmes préuniversitaires afin de bien cibler leurs préoccupations. Cette première démarche réalisée au printemps 2005 visait la définition des hypothèses de travail.

Dès le début de l'automne, un comité de validation a été formé afin de commenter la démarche suivie et le matériel développé. Ce comité était composé d'intervenants provenant du MELS, du secrétariat de la jeunesse, du monde de l'entrepreneuriat collectif, du monde de l'entrepreneuriat, d'organismes socioéconomiques, de trois collèges (conseillers pédagogiques, conseiller à la vie étudiante, d'enseignants et d'étudiants) et d'entrepreneurs. Des rencontres furent alors prévues à différents moments importants du déroulement de la conception des activités.

En septembre, une enquête a été réalisée dans l'ensemble du réseau collégial québécois. Cette recherche visait deux objectifs principaux : qualifier le dynamisme de l'environnement entrepreneurial des collèges et répertorier les activités à valeur entre-

- *Recherche d'information.*
- *Formation d'un comité de travail avec le mandataire du projet au primaire et au secondaire.*
- *Enquête dans le réseau collégial.*
- *Groupe de discussion.*
- *Comité de validation.*

- *Nombreuses validations auprès d'étudiants et d'enseignants.*
- *Suivi par une équipe de pédagogues et de gestionnaires.*
- *Groupe de validation formé d'enseignants de la formation générale, des programmes préuniversitaires et des programmes techniques.*

preneuriale déjà en œuvre dans les collèges. Des questionnaires étaient alors destinés à deux groupes d'individus: le service porteur du dossier relié à l'entrepreneuriat dans le collège concerné et les responsables de programme. Cette information mettant en lumière les réalisations actuelles nous permettait d'en tenir compte dans l'orientation des activités à développer et de cibler le soutien qu'il serait souhaitable de mettre en place pour outiller les enseignants dans la mise en œuvre de ces activités.

Parallèlement à cette enquête, une analyse des projets présentés au *Concours québécois en entrepreneuriat* a permis de mettre en lumière certaines réalisations entrepreneuriales des étudiants au parascolaire.

Une fois les hypothèses de travail confirmées, le type d'activité ciblé et un canevas d'activité développé, des rencontres avec différents intervenants de deux collèges visaient à préciser davantage les éléments importants à considérer dans le développement des outils.

Finalement, une enquête réalisée auprès de deux groupes d'étudiants de deux collèges différents visait à valider les intérêts et préoccupations des étudiants vis-à-vis les activités à développer.

En cours de développement, les activités ont subi de nombreuses validations afin de s'assurer que le matériel développé rejoignait autant les préoccupations des enseignants que celles des étudiants. Ces validations ont pris trois formes différentes, soit une validation auprès de quatre groupes d'étudiants, une validation auprès des enseignants et un suivi régulier par une équipe de pédagogues et de gestionnaires.

Validation auprès de quatre groupes d'étudiants

En fait, une activité a été validée auprès de quatre groupes d'étudiants provenant de quatre établissements et de quatre programmes d'études différents : programmes préuniversitaires et programmes techniques. Cette validation visait à valider la démarche proposée dans les activités et à valider l'intérêt des étudiants pour ce genre d'activité et leur convivialité pour l'enseignant.

Validation auprès des enseignants

Un groupe de validation composé d'enseignants provenant de la formation générale, des programmes préuniversitaires et des programmes techniques a été formé. Trois rencontres ont permis à chacun d'apprivoiser et de s'approprier le projet de conception des activités à valeur entrepreneuriale, de recevoir le matériel accompagné d'informations. Par suite des rencontres, les enseignants avaient à analyser le matériel remis et à formuler leurs commentaires en vue de le rendre plus convivial et respectueux des préoccupations des enseignants et des étudiants.

Équipe de suivi et de rédaction

Parallèlement à cette démarche, une équipe composée de spécialistes en pédagogie collégiale, de conseillers pédagogiques et de gestionnaires a suivi de près le projet et collaboré à la rédaction et à la révision de ce guide.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CLUBS ENTREPRENEURS ÉTUDIANTS, [en ligne] [http://www.acee.qc.ca/accueil2.htm].

COMMISSION EUROPÉENNE. *Vers la création d'une culture entrepreneuriale,* [en ligne] [http://www.acfci.cci.fr/eic/Documents/culture%20entrepreneuriale.pdf] (8 mai 2006).

FILION, Louis Jacques. *Pour une vision inspirante en milieu scolaire,* 2e édition, Cap-Rouge, Les Presses Inter Universitaires, 2005, 80 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, Plan d'action triennal 2004-2005-2006,* [en ligne] [http://www.defi.gouv.qc.ca/publications/defi.pdf] (8 mai 2006).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'école tout un programme (énoncé politique éducative),* [en ligne] [http://www.meq.gouv.qc.ca/REFORME/pol_eco/ecole.htm] (8 mai 2006).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *La formation professionnelle et technique,* [en ligne] [http://www2.inforoutefpt.org./publications/listesecteurs.asp] (8 mai 2006).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Invitation à la culture entrepreneuriale. Guide d'élaboration de projet à l'intention du personnel enseignant,* 80 p. [en ligne] [http://www.inforoutefpt.org/mse/documents/guidemesure_fr_compl.pdf] (14 septembre 2006).

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, [en ligne] [http://olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliothèque/officialisation/terminologie/fiches/1298933.html] (6 décembre 2005).

UNIVERSITÉ LAVAL. *La puissance des idées. Le profil entrepreneurial,* [en ligne] [http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca] (5 mai 2006).

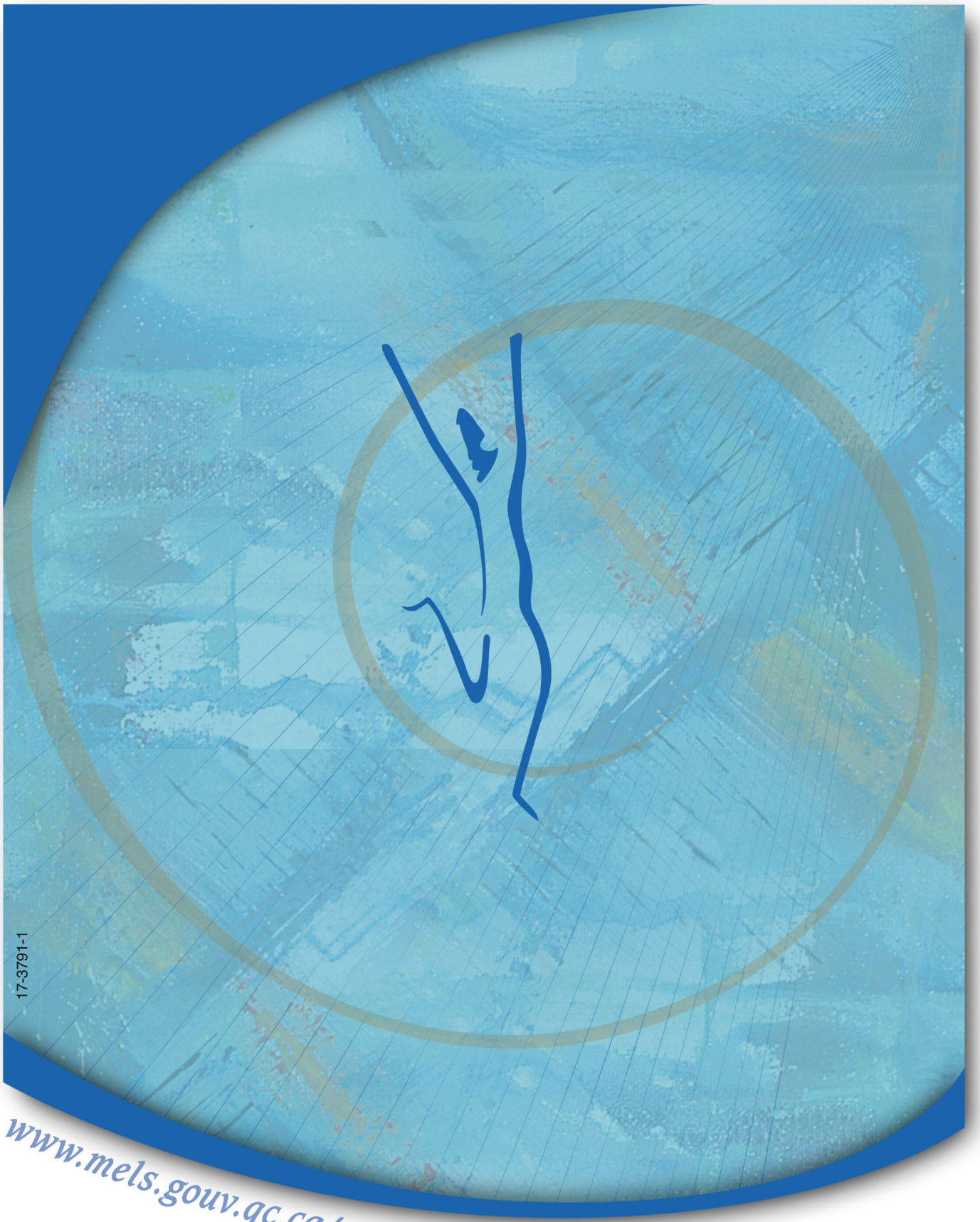

17-3791-1

www.mels.gouv.qc.ca/entrepreneuriat

Éducation,
Loisir et sport
Québec

DÉFI
de l'entrepreneuriat
jeunesse